

## TR: Travaux îlot Albert question écrite

VANDERSCHOMMEN Kevin  
A SALDI Paola  
VK

**De :** OUALAOUCH Marouan  
**Envoyé :** jeudi 20 mars 2025 14:08  
**A :** Secrétaire communal - Gemeentesecretaris (AC-Anderlecht)  
**Objet :** Travaux Jot Albert

Madame, monsieur,

me permets de vous contacter pour vous poser une interrogation qui me revient des habitants du Square Albert

Le chantier de rénovation de l'îlot Albert a débuté récemment avec dans un premier temps l'abattage de certains arbres pour se poursuivre avec le creusement de la zone herbeuse située devant le bloc 1A.

À l'entame de cette partie des travaux, les habitants ont constaté qu'une odeur très forte, irrespirable, provenait du trou béant, provoquant dans le même temps une pollution de l'air.

'ai cru comprendre que dans la présentation du projet, Beliris avait indiqué que la zone présentait une présence de polluant et nécessitait donc un assainissement.

'aimerai donc savoir si la forte odeur qui s'échappe actuellement est lié à ses polluants et quel risque représentent-ils pour la santé des habitants ? Dans le même temps, si un risque est effectivement confirmé le temps des travaux, faudrait-il mettre en place des mesures préventives pour éviter toute atteinte à la santé publique ?

Je vous remercie d'ores et déjà pour les réponses que vous allez pouvoir m'apporter.

Si vous souhaitez une excellente après-midi

Monsieur OUALAOUCH Marouan



GESTION IMMOBILIERE et FACILITY

rue du Transvaal, 21 -1070 Anderlecht  
Tel. 02/556.31.50 – mail : batlog@anderlecht.brussels  
M. DE SCHEPPER, Directeur Technique  
MDS/SP – 25/001

Anderlecht, 17/04/25

Concerne : Réponse à votre question écrite du 20/03/2025 concernant les travaux Ilot Albert

Monsieur le Conseiller communal,

Faisant suite à votre interpellation et aux préoccupations des habitants du Square Albert, nous souhaitons vous apporter des précisions sur la situation après une récente réunion de chantier.

L'excavation actuellement visible correspond à l'assainissement du principal foyer de pollution, identifié depuis longtemps et pris en charge dans le cadre des travaux en cours. Cette ouverture a remué la terre, entraînant la libération d'odeurs d'hydrocarbures, bien que celles-ci soient restées limitées lors de la dernière inspection de nos agents sur site.

Des échantillons ont été prélevés le 21 mars. Après résultat reçu, il s'avère que l'odeur perceptible résulte de la volatilisation des hydrocarbures contenus dans le sol contaminé. Bien qu'incommodeante, elle est temporaire et s'atténuerà progressivement à mesure que les travaux avancent. De plus, la fosse excavée se trouve à une distance suffisante des habitations pour que les vapeurs ne présentent aucun risque pour la population. L'air libre et la ventilation naturelle favorisent leur dispersion, réduisant encore davantage leur concentration aux abords des logements.

Enfin, afin d'éviter toute exposition prolongée, le chantier est sécurisé par un grillage empêchant l'accès à la zone où les émanations peuvent être plus marquées. Soyez assuré que nos services suivent de près l'évolution de la situation et mettent tout en œuvre pour limiter les désagréments causés aux habitants avoisinants.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'expression de notre plus parfaite considération.

Par délégation :

Le Directeur Technique,

M. DE SCHEPPER

Par délégation :

L'Echevin de la Rénovation Urbaine,

L. MOSTEFA